

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Fiévet-Grain, 25 octobre [1845]

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Fiévet-Grain](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

Cote ARCH-FAM-2021-0-0815

Collation 1 p. (40v)

Nature du document Brouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservation Familière de Guise

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Fiévet-Grain, 25 octobre [1845], Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 07/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/27478>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

## Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [25 octobre 1845](#)

Lieu de rédaction Esquéhéries (Aisne)

Destinataire [Fiévet-Grain](#)

Lieu de destination Moÿ-de-l'Aisne (Aisne)

## Description

Résumé Sur des poêles en dépôt chez monsieur Fiévet-Grain : en raison de la forte demande, Godin sollicite le paiement des poêles.

Notes Le brouillon occupe la partie médiane du folio 40v.

## Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Fiévet-Grain

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Commerce

Biographie Commerçant à Moÿ-de-l'Aisne (Aisne) dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

aussitôt votre réponse favorable je m'expliquerai  
de vous expédier les poêles demandés les frais de transport  
à notre charge bien entendu. en cas contraire je  
retirerai le poêle qui vous reste pour le placer dans une de  
nos usines

agré M. M. M.

27<sup>e</sup> <sup>de</sup>

Monsieur Fiset grains à May

je vous ai ~~la~~ l'occasion des poêles qui doivent vous rester  
en magasin et autres sont restés sans réponse n'ayant  
la votre depuis le 29 n'ayant je crois devriez nous faire  
part que je puis être tenu satisfait au demandes qui  
me sont faites. Je trouvant donc plus préférable de vous  
faire plus longtemps les affaires que nous ne mangions pas  
suffisamment attendu que je pourrai en mangier je veux vous  
prie de me dire si vous est agréable de nous admettre  
le règlement tel quel devrait être de fr 213.50 FF  
restant sur mes factures je pourrai aussitôt donner réponse  
favorable vous rappelez les objets demandés en cas contraire  
je pourrai répondre sous peu les poêles qui vous demandez

agré M. M. M.

28

Monsieur Bertrand à Paris

je fais comme vous le demandez par votre lettre récente  
sur le montant de billet que notre compagnie nous remit  
de fr 31.50 au moins et nous avons pour  
bonification à pourvoir 5. faisant avec votre amie  
de 9 n'ayant de fr 213.50 le montant de ma facture  
du même pourvoir de 250.00  
je crois pouvoir satisfaire à vos besoins de poêles  
je suis un peu plus gêné de faire un autre  
agré M. mes salutations

29

Monsieur Théodore de Estain sur

je vous ai donné dès lors la date du 27 Juillet  
dernier de l'expédition d'un aiseau (part du aiseau)  
que cette personne me fait peu de bons aiseaux  
j'espérais que cet aiseau pourrait vous engager à nous  
demander un autre dans mes poêles plus communs qui de  
telle manière des mauvaises modèles de poêles avec four  
des poêles de fr 29 à 33.  
pour me régler le montant de la rémunération que  
je vous ai apporté ~~auquel j'aurai fait que~~ de dispenser de  
la somme de fr 115.00 nature au 25<sup>e</sup> juillet  
nous nous en prendrons note et nous réglerons tout à ma régard

404